

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.



Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

Le 7 août 2025

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES RBC

Le 30 juin 2025

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Algonquin Power & Utilities Corp., 8,864 % – série 19-A, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	30 637	1 089	1 050	
AltaGas Ltd., 6,017 % – série G, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	29 575	723	729	
Banque de Montréal, 3,054 % – série 33, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	53 825	1 332	1 350	
Banque de Montréal, 7,057 % – série 58, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 750 000	1 750	1 846	
BCE Inc., 5,496 % – série AF, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	79 250	1 508	1 556	
Brookfield Corp., 5,000 % – série 44, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	7 600	189	191	
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	48 225	1 194	1 210	
Brookfield Infrastructure Partners LP, 5,500 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	16 375	408	411	
Brookfield Infrastructure Partners LP, 6,642 % – série 9, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50	1	1	
Brookfield Renewable Partners LP, 5,500 % – série 7, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	22 793	570	571	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,143 % – série 43, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	130 000	3 222	3 246	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,337 % – série 57, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 100 000	1 100	1 165	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 % – série 56, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	750 000	750	788	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série FF, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	14 541	364	366	
Capital Power Corp., 6,860 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	19 492	488	490	
Capital Power Corp., 6,631 % – série 5, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	8 525	214	214	
Cenovus Energy Inc., 2,404 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	30 200	725	721	
Emera Inc., 4,250 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	2 650	62	65	
Enbridge Inc., 5,288 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	25 000	449	491	
Enbridge Inc., 5,672 % – série 9, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	31 375	635	655	
Enbridge Inc., 5,477 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	40 375	800	832	
Enbridge Inc., 6,314 % – série R, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	84 675	1 764	1 854	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 5,045 % – série K, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	24 416	608	612	
Pembina Pipeline Corp., 4,302 % – série 9, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	105 850	2 575	2 657	
Pembina Pipeline Corp., 6,302 % – série 21, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	925	23	24	
Banque Royale du Canada, 3,000 % – série BF, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	64 514	1 595	1 610	
La Banque Toronto-Dominion, 4,970 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	194 397	4 285	4 743	
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 249	1 259	
La Banque Toronto-Dominion, 3,242 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	24 525	601	614	
TransAlta Corp., 5,854 % – série C, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	5 800	125	129	
TransAlta Corp., 6,894 % – série E, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	43 825	1 065	1 093	
TransAlta Corp., 6,773 % – série G, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	52 550	1 178	1 328	
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		32 641	33 871	2,4



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	5 750	5 736	5 931	
407 International Inc., 5,750 %, 14 févr. 2036	4 000	4 349	4 459	
407 International Inc., 4,450 %, 15 nov. 2041	3 500	3 496	3 410	
407 International Inc., 3,830 %, 11 mai 2046	10 050	10 104	8 923	
407 International Inc., 3,720 %, 11 mai 2048	2 500	2 500	2 165	
407 International Inc., 4,860 %, 31 juill. 2053	2 500	2 497	2 568	
407 International Inc., 4,890 %, 4 avr. 2054	1 000	999	1 032	
407 International Inc., 4,540 %, 9 oct. 2054	1 200	1 198	1 173	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	586	714	646	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	2 000	2 184	2 202	
Aéroports de Montréal, 3,918 %, 12 juin 2045	5 500	5 960	4 998	
AIMCo Realty Investors LP, 4,640 %, 15 févr. 2030	1 000	1 000	1 046	
Fonds de placement immobilier Allied, 1,726 %, 12 févr. 2026	1 800	1 800	1 783	
Fonds de placement immobilier Allied, 4,312 %, 7 avr. 2027	3 400	3 400	3 420	
Fonds de placement immobilier Allied, 3,113 %, 8 avr. 2027	2 350	2 257	2 318	
Fonds de placement immobilier Allied, 3,394 %, 15 août 2029	1 850	1 526	1 760	
Fonds de placement immobilier Allied, 3,117 %, 21 févr. 2030	2 300	2 244	2 140	
AltaGas Ltd., 2,075 %, 30 mai 2028	3 750	3 412	3 610	
AltaGas Ltd., 4,672 %, 8 janv. 2029	3 300	3 293	3 416	
AltaGas Ltd., 5,141 %, 14 mars 2034	3 600	3 696	3 765	
AltaLink L.P., 4,462 %, 8 nov. 2041	2 000	1 970	1 951	
AltaLink L.P., 3,717 %, 3 déc. 2046	8 800	8 466	7 698	
AltaLink L.P., 4,742 %, 22 mai 2054	2 300	2 300	2 333	
ARC Resources Ltd., 3,577 %, 17 juin 2028	700	700	702	
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10 mars 2031	4 700	4 440	4 565	
ARC Resources Ltd., 4,409 %, 17 juin 2032	1 300	1 300	1 310	
Avenue Living 2014 LP, 5,109 %, 12 mai 2030	2 700	2 700	2 700	
Banque de Montréal, 3,650 %, 1 ^{er} avr. 2027	3 000	2 929	3 025	
Banque de Montréal, 4,309 %, 1 ^{er} juin 2027	7 500	7 604	7 651	
Banque de Montréal, 4,709 %, 7 déc. 2027	6 700	6 738	6 920	
Banque de Montréal, 5,039 %, 29 mai 2028	5 400	5 408	5 647	
Banque de Montréal, 4,537 %, 18 déc. 2028	1 300	1 300	1 346	
Banque de Montréal, 4,420 %, 17 juill. 2029	2 700	2 700	2 789	
Banque de Montréal, 3,731 %, 3 juin 2030	2 700	2 700	2 701	
Banque de Montréal, 6,534 %, 27 oct. 2032	1 200	1 200	1 280	
Banque de Montréal, 6,034 %, 7 sept. 2033	2 000	2 000	2 136	
Banque de Montréal, 4,976 %, 3 juill. 2034	800	800	831	
Banque de Montréal, 4,077 %, 5 mars 2035	1 500	1 500	1 499	
Banque de Montréal, 4,300 %, 26 nov. 2080	550	550	550	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 8 mars 2027	10 000	9 643	9 971	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,807 %, 15 nov. 2028	2 700	2 700	2 732	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,680 %, 1 ^{er} févr. 2029	3 500	3 499	3 646	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,836 %, 26 sept. 2030	1 500	1 500	1 515	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,734 %, 27 juin 2031	3 100	3 100	3 100	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,679 %, 2 août 2033	5 000	4 934	5 283	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,950 %, 1 ^{er} août 2034	2 500	2 495	2 595	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,442 %, 15 nov. 2035	1 500	1 500	1 518	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27 juill. 2082	275	275	286	
BCI QuadReal Realty, 4,160 %, 31 juill. 2027	2 000	2 000	2 044	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29 mai 2028	600	599	583	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,250 %, 15 mars 2029	1 000	999	1 056	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	2 500	2 495	2 583	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,000 %, 17 mars 2031	7 750	7 576	7 395	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	1 000	998	1 097	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,750 %, 29 sept. 2044	6 300	5 975	5 980	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,625 %, 27 mars 2055	2 500	2 500	2 512	
BMW Canada Inc., 4,410 %, 10 févr. 2027	1 500	1 500	1 529	
BMW Canada Inc., 4,660 %, 5 avr. 2028	800	800	827	
BMW Canada Inc., 3,990 %, 10 oct. 2028	1 500	1 500	1 522	
BMW Canada Inc., 3,700 %, 2 avr. 2029	1 400	1 400	1 405	
British Columbia Ferry Services Inc., 4,289 %, 28 avr. 2044	3 100	2 920	2 950	
British Columbia Ferry Services Inc., 2,794 %, 15 oct. 2049	2 000	1 362	1 457	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	1 500	1 500	1 574	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11 sept. 2028	3 000	3 176	3 060	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,410 %, 9 oct. 2029	2 500	2 427	2 477	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 1 ^{er} sept. 2032	4 250	3 783	3 897	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,439 %, 25 avr. 2034	1 000	1 000	1 064	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,950 %, 27 juill. 2053	1 250	1 249	1 372	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	6 200	6 397	6 124	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,292 %, 28 oct. 2033	600	565	638	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,542 %, 12 oct. 2035	1 750	1 750	1 742	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	2 000	2 007	1 483	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,318 %, 10 janv. 2054	1 750	1 750	1 785	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,450 %, 12 mars 2055	3 000	3 000	2 998	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,373 %, 10 sept. 2055	850	850	854	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	1 000	1 067	1 006	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	1 200	1 200	1 241	
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	1 500	1 499	1 468	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	4 200	4 149	4 256	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	2 600	2 544	2 591	
Bruce Power LP, 4,270 %, 21 déc. 2034	1 700	1 700	1 685	
Bruce Power LP, 4,746 %, 21 juin 2049	2 100	2 030	2 046	
CAE inc., 5,541 %, 12 juin 2028	4 200	4 173	4 388	
Calgary Airport Authority, 3,554 %, 7 oct. 2051	1 100	914	920	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,050 %, 7 oct. 2027	2 000	1 997	2 076	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,500 %, 14 janv. 2028	5 500	5 497	5 788	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,800 %, 10 déc. 2030	8 700	8 751	8 765	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,900 %, 20 juin 2031	2 000	1 999	2 014	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 7 avr. 2032	6 900	6 649	6 993	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20 janv. 2033	4 500	4 514	4 686	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,350 %, 20 avr. 2033	3 500	3 496	3 653	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,300 %, 16 janv. 2034	4 500	4 502	4 716	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,900 %, 12 juin 2034	600	599	621	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,150 %, 2 avr. 2035	4 900	4 893	4 913	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28 oct. 2080	675	675	675	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,200 %, 10 juin 2035	6 000	5 990	6 007	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,600 %, 31 juill. 2048	5 000	4 754	4 218	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 5,100 %, 2 mai 2054	2 400	2 394	2 543	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 4,400 %, 13 janv. 2036	1 900	1 900	1 917	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,050 %, 9 mars 2050	2 000	1 382	1 511	
La Société Canadian Tire Limitée, 5,372 %, 16 sept. 2030	3 400	3 482	3 614	
Capital Power Corp., 4,986 %, 23 janv. 2026	3 000	3 203	3 020	
Capital Power Corp., 5,378 %, 25 janv. 2027	1 300	1 300	1 340	
Capital Power Corp., 5,816 %, 15 sept. 2028	1 200	1 200	1 276	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Capital Power Corp., 3,147 %, 1 ^{er} oct. 2032	2 500	2 119	2 302	
Capital Power Corp., 8,125 %, 5 juin 2054	4 500	4 500	4 944	
Cargojet Inc., 4,599 %, 30 juin 2030	600	600	603	
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13 avr. 2028	1 400	1 400	1 410	
Central 1 Credit Union, 5,877 %, 10 nov. 2026	1 200	1 200	1 240	
Central 1 Credit Union, 4,648 %, 7 févr. 2028	1 000	1 000	1 027	
Central 1 Credit Union, 5,981 %, 10 nov. 2028	2 000	2 000	2 139	
Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30 juin 2031	2 000	2 000	1 978	
CGI inc., 2,100 %, 18 sept. 2028	2 500	2 483	2 409	
CGI inc., 4,147 %, 5 sept. 2029	1 200	1 200	1 224	
Chartwell résidences pour retraités, 4,400 %, 5 nov. 2029	950	948	963	
Fiducie hypothécaire CHIP, 3,967 %, 1 ^{er} sept. 2028	1 600	1 600	1 612	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21 mai 2027	4 000	4 113	3 978	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 8 mars 2028	750	746	764	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,293 %, 16 janv. 2030	2 600	2 617	2 650	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,981 %, 4 mars 2030	1 000	1 000	965	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,030 %, 28 févr. 2031	2 000	2 000	2 096	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,400 %, 1 ^{er} mars 2033	2 500	2 500	2 652	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,800 %, 25 mars 2027	1 700	1 698	1 743	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,000 %, 11 avr. 2028	1 100	1 100	1 115	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 3,750 %, 5 juin 2029	2 500	2 500	2 504	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,005 %, 28 sept. 2026	2 400	2 400	2 494	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 4,517 %, 18 oct. 2027	1 200	1 200	1 219	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,691 %, 30 sept. 2029	1 200	1 200	1 255	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,907 %, 30 juin 2031	1 000	1 000	1 058	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,606 %, 30 sept. 2042	3 600	3 814	3 910	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,857 %, 30 juin 2049	2 300	2 480	2 603	
Cogeco Communications inc., 6,125 %, 27 févr. 2029	3 500	3 500	3 628	
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22 sept. 2031	3 800	3 425	3 555	
Cogeco Communications inc., 5,299 %, 16 févr. 2033	1 000	1 000	1 047	
Cogeco Communications inc., 4,743 %, 6 févr. 2035	1 500	1 500	1 490	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,917 %, 21 juin 2027	1 500	1 613	1 513	
Fonds de placement immobilier Crombie, 5,244 %, 28 sept. 2029	8 000	8 388	8 376	
Fonds de placement immobilier Crombie, 5,139 %, 29 mars 2030	1 600	1 600	1 668	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,211 %, 9 oct. 2030	2 000	2 046	1 908	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,133 %, 12 août 2031	2 250	2 146	2 100	
Fonds de placement immobilier Crombie, 4,732 %, 15 janv. 2032	4 400	4 400	4 465	
CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 14 juin 2028	1 000	1 000	1 057	
CT Real Estate Investment Trust, 3,029 %, 5 févr. 2029	2 000	2 000	1 947	
CT Real Estate Investment Trust, 4,292 %, 9 juin 2030	800	800	807	
CT Real Estate Investment Trust, 2,371 %, 6 janv. 2031	2 500	2 500	2 277	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	10 400	9 449	9 634	
CU Inc., 2,963 %, 7 sept. 2049	5 000	4 633	3 780	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15 déc. 2026	1 000	1 000	990	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 4,460 %, 27 sept. 2027	620	620	635	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 5,770 %, 25 sept. 2028	1 500	1 499	1 601	
Dollarama inc., 2,443 %, 9 juill. 2029	2 000	2 027	1 928	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 3,968 %, 13 avr. 2026	1 000	1 000	1 005	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 7 déc. 2026	1 500	1 500	1 483	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17 juin 2027	2 000	2 000	1 949	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 5,383 %, 22 mars 2028	1 700	1 708	1 773	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 4,287 %, 3 juill. 2030	600	600	604	
Dream Summit Industrial LP, 2,250 %, 12 janv. 2027	2 000	1 962	1 967	
Dream Summit Industrial LP, 2,440 %, 14 juill. 2028	2 000	1 999	1 936	
Dream Summit Industrial LP, 5,111 %, 12 févr. 2029	1 350	1 350	1 406	
Dream Summit Industrial LP, 4,507 %, 12 févr. 2031	1 500	1 500	1 515	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Element Fleet Management Corp., 5,643 %, 13 mars 2027, USD	1 000	1 356	1 383	
Element Fleet Management Corp., 6,319 %, 4 déc. 2028, USD	1 500	2 045	2 155	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2,024 %, 24 sept. 2031	1 100	1 100	1 081	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 5,503 %, 13 janv. 2033	2 500	2 500	2 606	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17 avr. 2081	1 000	1 000	914	
Enbridge Gas Inc., 4,150 %, 17 août 2032	8 900	8 884	9 060	
Enbridge Gas Inc., 5,700 %, 6 oct. 2033	1 000	1 000	1 115	
Enbridge Gas Inc., 5,210 %, 25 févr. 2036	3 500	3 529	3 742	
Enbridge Gas Inc., 6,050 %, 2 sept. 2038	2 000	1 996	2 257	
Enbridge Gas Inc., 5,200 %, 23 juill. 2040	2 000	1 990	2 095	
Enbridge Gas Inc., 4,880 %, 21 juin 2041	5 700	6 932	5 789	
Enbridge Gas Inc., 4,500 %, 23 nov. 2043	1 100	1 288	1 066	
Enbridge Gas Inc., 3,800 %, 1 ^{er} juin 2046	1 800	1 586	1 575	
Enbridge Gas Inc., 3,010 %, 9 août 2049	1 500	1 500	1 126	
Enbridge Gas Inc., 3,200 %, 15 sept. 2051	4 000	3 909	3 070	
Enbridge Gas Inc., 5,670 %, 6 oct. 2053	1 000	1 000	1 142	
Enbridge Inc., 4,900 %, 26 mai 2028	3 000	3 034	3 120	
Enbridge Inc., 2,990 %, 3 oct. 2029	2 000	1 813	1 956	
Enbridge Inc., 4,210 %, 22 févr. 2030	2 400	2 399	2 448	
Enbridge Inc., 3,900 %, 25 févr. 2030	3 100	3 099	3 120	
Enbridge Inc., 3,100 %, 21 sept. 2033	9 500	7 974	8 735	
Enbridge Inc., 4,560 %, 25 févr. 2035	3 100	3 099	3 103	
Enbridge Inc., 5,570 %, 14 nov. 2035	3 500	3 860	3 749	
Enbridge Inc., 4,570 %, 11 mars 2044	7 100	6 924	6 559	
Enbridge Inc., 5,760 %, 26 mai 2053	800	867	865	
Enbridge Inc., 5,375 %, 27 sept. 2077	2 800	2 759	2 833	
Enbridge Inc., 6,625 %, 12 avr. 2078	1 000	998	1 049	
Enbridge Inc., 5,000 %, 19 janv. 2082	2 000	2 000	1 959	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	1 400	1 484	1 402	
Pipelines Enbridge Inc., 4,130 %, 9 août 2046	3 500	3 244	3 032	
Pipelines Enbridge Inc., 4,330 %, 22 févr. 2049	6 500	6 037	5 742	
Énergir, s.e.c., 4,650 %, 20 mai 2055	3 000	2 997	2 986	
ENMAX Corp., 4,695 %, 9 oct. 2034	1 000	1 000	1 022	
EPCOR Utilities Inc., 2,411 %, 30 juin 2031	2 400	2 105	2 251	
EPCOR Utilities Inc., 4,550 %, 28 févr. 2042	1 500	1 490	1 480	
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27 nov. 2047	3 300	3 211	2 789	
EPCOR Utilities Inc., 3,106 %, 8 juill. 2049	2 900	2 690	2 247	
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19 mai 2050	2 400	2 016	1 778	
EPCOR Utilities Inc., 4,725 %, 2 sept. 2052	3 800	3 774	3 828	
EQB Inc., 8,000 %, 31 oct. 2084	2 000	2 000	2 071	
Banque Équitable, 5,160 %, 11 janv. 2027	3 100	3 100	3 180	
Banque Équitable, 3,910 %, 17 déc. 2027	3 000	2 999	3 024	
Banque Équitable, 3,990 %, 24 mars 2028	8 900	8 878	8 984	
Banque Équitable, 3,738 %, 5 mai 2028	5 000	5 000	5 011	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,700 %, 16 déc. 2026	4 500	4 621	4 580	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,250 %, 6 déc. 2027	5 470	5 416	5 579	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,230 %, 14 juin 2029	3 000	2 940	3 064	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,950 %, 3 mars 2031	2 000	2 005	2 003	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,730 %, 22 nov. 2034	2 800	2 803	2 861	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 5,230 %, 23 nov. 2054	1 300	1 300	1 326	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,407 %, 19 mai 2027	2 500	2 483	2 557	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,467 %, 17 nov. 2028	3 000	3 000	3 190	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,804 %, 24 sept. 2029	3 200	3 200	3 233	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,035 %, 23 août 2032	3 000	3 000	3 096	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,279 %, 15 mai 2034	1 600	1 600	1 678	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,264 %, 24 janv. 2035	3 300	3 300	3 329	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,604 %, 6 mai 2026	1 500	1 400	1 504	
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,456 %, 22 janv. 2027	500	458	500	
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,447 %, 1 ^{er} mars 2028	3 000	2 867	2 986	
First Capital Real Estate Investment Trust, 4,513 %, 3 juin 2030	800	800	813	
First Capital Real Estate Investment Trust, 5,455 %, 12 juin 2032	1 300	1 300	1 366	
First Capital Real Estate Investment Trust, 4,832 %, 13 juin 2033	700	700	705	
Société Financière First National, 2,961 %, 17 nov. 2025	1 500	1 506	1 498	
Société Financière First National, 7,293 %, 8 sept. 2026	3 250	3 250	3 375	
Société Financière First National, 6,261 %, 1 ^{er} nov. 2027	1 600	1 600	1 678	
First West Credit Union, 4,252 %, 24 mars 2027	1 700	1 700	1 704	
First West Credit Union, 9,186 %, 9 août 2033	2 500	2 500	2 773	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16 sept. 2026	3 500	3 432	3 450	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 6,326 %, 10 nov. 2026	1 900	1 900	1 945	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,581 %, 22 févr. 2027	3 400	3 430	3 447	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,222 %, 10 janv. 2028	3 500	3 500	3 446	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,441 %, 9 févr. 2029	4 600	4 600	4 624	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,792 %, 12 sept. 2029	1 800	1 800	1 764	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,668 %, 20 févr. 2030	2 250	2 250	2 269	
Fortified Trust, 4,419 %, 23 déc. 2027	2 100	2 100	2 157	
Fortis Inc., 4,171 %, 9 sept. 2031	3 300	3 323	3 345	
Fortis Inc., 4,090 %, 26 mars 2032	2 600	2 600	2 608	
FortisAlberta Inc., 6,220 %, 31 oct. 2034	2 000	2 602	2 293	
FortisAlberta Inc., 4,110 %, 29 sept. 2044	3 000	2 999	2 783	
FortisAlberta Inc., 2,632 %, 8 juin 2051	4 000	3 383	2 782	
FortisAlberta Inc., 4,897 %, 27 mai 2054	2 250	2 250	2 330	
FortisAlberta Inc., 4,763 %, 7 juill. 2055	850	850	863	
FortisBC Energy Inc., 5,900 %, 26 févr. 2035	5 000	5 615	5 612	
FortisBC Energy Inc., 3,690 %, 30 oct. 2047	1 000	999	865	
FortisBC Energy Inc., 2,820 %, 9 août 2049	2 000	1 481	1 470	
FortisBC Energy Inc., 4,670 %, 28 nov. 2052	1 500	1 520	1 499	
Financière General Motors du Canada Ltée, 3,150 %, 8 févr. 2027	300	300	298	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,200 %, 9 févr. 2028	400	399	414	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,100 %, 14 juill. 2028	2 500	2 495	2 584	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,000 %, 9 févr. 2029	6 500	6 630	6 702	
Financière General Motors du Canada Ltée, 4,450 %, 25 févr. 2030	1 000	999	1 008	
Gibson Energy Inc., 3,600 %, 17 sept. 2029	7 300	7 041	7 235	
Gibson Energy Inc., 4,450 %, 12 nov. 2031	1 650	1 649	1 671	
Gibson Energy Inc., 6,200 %, 12 juill. 2053	500	499	562	
Les vêtements de Sport Gildan Inc., 4,362 %, 22 nov. 2029	2 100	2 100	2 142	
Les vêtements de Sport Gildan Inc., 4,149 %, 22 nov. 2030	1 750	1 750	1 754	
Glacier Credit Card Trust, 5,681 %, 20 sept. 2028	2 000	2 000	2 132	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,470 %, 2 févr. 2034	2 050	2 578	2 393	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 ^{er} juin 2037	6 000	5 503	5 395	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,750 %, 17 oct. 2039	6 600	5 970	5 443	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,150 %, 5 oct. 2051	5 900	4 614	4 603	
Great-West Lifeco Inc., 2,379 %, 14 mai 2030	1 000	1 000	961	
Great-West Lifeco Inc., 6,740 %, 24 nov. 2031	1 000	1 256	1 155	
Great-West Lifeco Inc., 2,981 %, 8 juill. 2050	5 750	5 471	4 307	
Great-West Lifeco Inc., 3,600 %, 31 déc. 2081	8 400	7 272	7 563	
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 2 juin 2026	1 000	1 000	997	
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19 févr. 2027	1 900	1 859	1 874	
Fonds de placement immobilier H&R, 5,457 %, 28 févr. 2029	1 300	1 300	1 359	
Compagnie Home Trust, 5,759 %, 19 mai 2026	4 500	4 500	4 586	
Banque HomeEquity, 7,108 %, 11 déc. 2026	6 000	6 000	6 230	
Banque HomeEquity, 6,552 %, 18 oct. 2027	6 000	6 075	6 251	
Banque HomeEquity, 5,820 %, 13 août 2029	3 900	3 900	4 027	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	1 200	1 200	1 209	
Husky Midstream LP, 4,100 %, 2 déc. 2029	1 500	1 497	1 519	
Hydro One Inc., 6,930 %, 1 ^{er} juin 2032	1 000	1 198	1 180	
Hydro One Inc., 4,390 %, 1 ^{er} mars 2034	4 000	4 045	4 129	
Hydro One Inc., 5,360 %, 20 mai 2036	2 000	2 173	2 196	
Hydro One Inc., 6,030 %, 3 mars 2039	6 800	9 754	7 759	
Hydro One Inc., 4,170 %, 6 juin 2044	2 100	1 948	1 973	
Hydro One Inc., 3,720 %, 18 nov. 2047	2 500	2 500	2 178	
Hydro One Inc., 3,630 %, 25 juin 2049	4 000	4 283	3 410	
Hydro One Inc., 3,100 %, 15 sept. 2051	2 700	2 001	2 068	
Hydro One Inc., 4,460 %, 27 janv. 2053	3 800	3 722	3 686	
Hydro One Inc., 4,850 %, 30 nov. 2054	2 000	2 066	2 061	
Hydro Ottawa Capital Corp., 4,372 %, 30 janv. 2035	1 500	1 500	1 519	
Hyundai Capital Canada Inc., 5,565 %, 8 mars 2028	5 500	5 442	5 780	
Hyundai Capital Canada Inc., 4,895 %, 31 janv. 2029	3 650	3 739	3 793	
Hyundai Capital Canada Inc., 4,583 %, 24 juill. 2029	3 000	3 026	3 088	
iA Société financière inc., 5,685 %, 20 juin 2033	1 500	1 500	1 587	
iA Société financière inc., 4,131 %, 5 déc. 2034	750	750	759	
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15 oct. 2035	1 500	1 500	1 383	
Intact Corporation financière, 2,850 %, 7 juin 2027	2 500	2 378	2 490	
Intact Corporation financière, 4,653 %, 16 mai 2034	1 100	1 100	1 142	
Intact Corporation financière, 3,765 %, 20 mai 2053	2 500	2 569	2 126	
Intact Corporation financière, 7,338 %, 30 juin 2083	1 750	1 750	1 850	
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 1 ^{er} juin 2027	2 175	2 312	2 200	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	1 000	1 000	1 050	
Inter Pipeline Ltd., 5,710 %, 29 mai 2030	7 800	7 996	8 295	
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25 nov. 2031	6 600	6 025	6 407	
Inter Pipeline Ltd., 6,590 %, 9 févr. 2034	2 200	2 302	2 444	
Inter Pipeline Ltd., 4,637 %, 30 mai 2044	3 000	3 001	2 668	
Keyera Corp., 3,934 %, 21 juin 2028	2 500	2 553	2 526	
Keyera Corp., 5,022 %, 28 mars 2032	1 000	1 000	1 042	
Keyera Corp., 5,663 %, 4 janv. 2054	1 000	1 000	1 050	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,450 %, 9 févr. 2028	3 800	4 151	4 064	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 3,564 %, 12 déc. 2029	947	947	951	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,008 %, 13 sept. 2032	1 500	1 500	1 593	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,050 %, 9 juin 2034	2 500	2 657	2 768	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,900 %, 18 janv. 2036	4 050	4 206	4 473	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,115 %, 4 mars 2054	1 000	1 000	1 021	
Magna International Inc., 4,800 %, 30 mai 2029	3 000	3 000	3 099	
Banque Manuvie du Canada, 2,864 %, 16 févr. 2027	3 000	3 000	2 992	
Banque Manuvie du Canada, 3,992 %, 22 févr. 2028	2 400	2 400	2 448	
Banque Manuvie du Canada, 4,546 %, 8 mars 2029	2 750	2 750	2 860	
Banque Manuvie du Canada, 3,717 %, 15 mai 2030	1 400	1 400	1 409	
Société Financière Manuvie, 5,409 %, 10 mars 2033	1 300	1 300	1 364	
Société Financière Manuvie, 5,054 %, 23 févr. 2034	8 200	8 338	8 588	
Société Financière Manuvie, 4,064 %, 6 déc. 2034	5 000	5 016	5 058	
Société Financière Manuvie, 2,818 %, 13 mai 2035	4 300	3 616	4 155	
MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	4 500	4 577	4 452	
MCAP Commercial LP, 4,816 %, 4 mars 2030	7 500	7 492	7 492	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 4,640 %, 9 juill. 2027	5 500	5 500	5 654	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 5,120 %, 27 juin 2028	750	750	784	
Metro inc., 3,998 %, 27 nov. 2029	1 150	1 150	1 173	
Metro inc., 4,657 %, 7 févr. 2033	3 000	3 023	3 115	
Metro inc., 3,413 %, 28 févr. 2050	4 900	4 296	3 824	
Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 2 sept. 2027	2 700	2 700	2 821	
Banque Nationale du Canada, 5,219 %, 14 juin 2028	2 900	2 894	3 054	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Banque Nationale du Canada, 4,571 %, 11 juill. 2028	1 000	1 000	1 040	
Banque Nationale du Canada, 3,308 %, 15 août 2028	1 000	1 000	1 001	
Banque Nationale du Canada, 5,023 %, 1 ^{er} févr. 2029	4 800	4 850	5 057	
Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16 août 2032	3 500	3 556	3 639	
Banque Nationale du Canada, 5,949 %, 29 janv. 2034	1 600	1 600	1 711	
Banque Nationale du Canada, 5,279 %, 15 févr. 2034	2 500	2 500	2 618	
Banque Nationale du Canada, 4,260 %, 15 févr. 2035	1 350	1 350	1 362	
Banque Nationale du Canada, 4,333 %, 15 août 2035	2 000	2 000	2 014	
Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	4 200	3 998	4 185	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2027	2 000	1 901	1 987	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2031	1 000	873	950	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,150 %, 1 ^{er} juin 2033	3 000	3 123	3 019	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,750 %, 1 ^{er} juin 2037	4 500	4 504	4 609	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 3,750 %, 1 ^{er} juin 2051	4 050	3 329	3 448	
Nova Scotia Power Inc., 4,150 %, 6 mars 2042	2 750	3 100	2 497	
Nova Scotia Power Inc., 3,612 %, 1 ^{er} mai 2045	2 950	2 950	2 449	
Nova Scotia Power Inc., 3,571 %, 5 avr. 2049	4 000	3 912	3 230	
Nova Scotia Power Inc., 3,307 %, 25 avr. 2050	1 300	1 300	997	
Corporation immobilière OMERS, 4,539 %, 9 avr. 2029	2 000	2 000	2 076	
Ontario Power Generation Inc., 4,831 %, 28 juin 2034	2 200	2 298	2 308	
Ontario Power Generation Inc., 2,947 %, 21 févr. 2051	3 500	3 234	2 543	
Ontario Power Generation Inc., 4,990 %, 28 juin 2054	3 250	3 261	3 338	
Ontario Power Generation Inc., 4,866 %, 13 mars 2055	1 200	1 200	1 209	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	4 000	4 003	4 060	
Pembina Pipeline Corp., 4,020 %, 27 mars 2028	4 300	4 526	4 359	
Pembina Pipeline Corp., 3,530 %, 10 déc. 2031	1 800	1 547	1 740	
Pembina Pipeline Corp., 5,220 %, 28 juin 2033	4 900	5 033	5 154	
Pembina Pipeline Corp., 5,210 %, 12 janv. 2034	4 800	4 773	5 037	
Pembina Pipeline Corp., 4,750 %, 30 avr. 2043	2 000	2 165	1 879	
Pembina Pipeline Corp., 4,540 %, 3 avr. 2049	3 000	3 051	2 700	
Pembina Pipeline Corp., 4,670 %, 28 mai 2050	3 200	3 011	2 918	
Pembina Pipeline Corp., 5,950 %, 6 juin 2055	4 000	4 000	4 034	
Penske Truck Leasing Canada Inc., 3,700 %, 1 ^{er} oct. 2027	1 000	999	1 009	
Power Corp. du Canada, 4,455 %, 27 juill. 2048	1 600	1 600	1 516	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,727 %, 30 mars 2027	1 000	1 015	1 021	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 5,934 %, 29 mars 2028	3 350	3 350	3 539	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 6,374 %, 30 juin 2029	2 100	2 100	2 273	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,998 %, 15 mars 2030	2 000	2 000	2 071	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,468 %, 1 ^{er} mars 2031	1 600	1 600	1 608	
Reliance LP, 3,750 %, 15 mars 2026	1 000	1 027	1 003	
Reliance LP, 2,670 %, 1 ^{er} août 2028	3 000	2 893	2 918	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,611 %, 6 oct. 2027	1 250	1 250	1 304	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,004 %, 1 ^{er} mars 2028	800	800	808	
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 8 nov. 2028	1 000	1 000	973	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 1 ^{er} mai 2029	3 000	2 941	3 072	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,962 %, 1 ^{er} oct. 2029	1 900	1 899	2 037	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,470 %, 1 ^{er} mars 2030	2 300	2 307	2 425	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,623 %, 3 oct. 2031	4 000	4 014	4 036	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,671 %, 1 ^{er} mars 2032	1 600	1 600	1 612	
Rogers Communications Inc., 5,650 %, 21 sept. 2026	2 000	1 986	2 057	
Rogers Communications Inc., 3,800 %, 1 ^{er} mars 2027	4 000	4 377	4 029	
Rogers Communications Inc., 3,650 %, 31 mars 2027	2 600	2 571	2 614	
Rogers Communications Inc., 5,700 %, 21 sept. 2028	1 000	999	1 065	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	3 200	3 086	3 211	
Rogers Communications Inc., 3,250 %, 1 ^{er} mai 2029	2 850	2 932	2 811	
Rogers Communications Inc., 5,800 %, 21 sept. 2030	2 500	2 498	2 718	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Rogers Communications Inc., 2,900 %, 9 déc. 2030	1 500	1 497	1 436	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	2 000	1 814	2 006	
Rogers Communications Inc., 6,750 %, 9 nov. 2039	5 500	6 787	6 374	
Rogers Communications Inc., 6,110 %, 25 août 2040	4 750	5 673	5 202	
Rogers Communications Inc., 5,250 %, 15 avr. 2052	1 300	1 311	1 313	
Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17 déc. 2081	1 000	1 000	1 003	
Banque Royale du Canada, 4,612 %, 26 juill. 2027*	2 500	2 500	2 573	
Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janv. 2028*	2 000	2 015	2 070	
Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1 ^{er} mai 2028*	5 000	4 944	5 181	
Banque Royale du Canada, 3,411 %, 12 juin 2028*	3 400	3 400	3 404	
Banque Royale du Canada, 3,626 %, 10 déc. 2028*	2 750	2 750	2 773	
Banque Royale du Canada, 4,000 %, 17 oct. 2029*	7 250	7 252	7 372	
Banque Royale du Canada, 2,940 %, 3 mai 2032*	4 000	3 999	3 973	
Banque Royale du Canada, 1,670 %, 28 janv. 2033*	3 000	3 000	2 886	
Banque Royale du Canada, 5,010 %, 1 ^{er} févr. 2033*	2 200	2 200	2 276	
Banque Royale du Canada, 5,096 %, 3 avr. 2034*	1 800	1 842	1 878	
Banque Royale du Canada, 4,829 %, 8 août 2034*	2 400	2 400	2 483	
Banque Royale du Canada, 4,279 %, 4 févr. 2035*	3 350	3 350	3 390	
Banque Royale du Canada, 4,214 %, 3 juill. 2035*	2 500	2 500	2 512	
Banque Royale du Canada, 3,650 %, 24 nov. 2081*	1 800	1 625	1 619	
Métaux Russel Inc., 4,423 %, 28 mars 2030	3 250	3 250	3 247	
Sagen MI Canada Inc., 2,955 %, 1 ^{er} mars 2027	1 000	1 000	995	
Sagen MI Canada Inc., 5,909 %, 19 mai 2028	2 500	2 500	2 608	
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 5 mars 2031	4 531	4 427	4 201	
Saputo inc., 2,242 %, 16 juin 2027	2 000	1 900	1 966	
Saputo inc., 2,297 %, 22 juin 2028	1 000	1 000	973	
Saputo inc., 5,250 %, 29 nov. 2029	2 153	2 249	2 288	
Saputo inc., 3,879 %, 2 juill. 2030	1 000	1 000	1 006	
Saputo inc., 5,492 %, 20 nov. 2030	3 000	3 044	3 231	
Sienna Senior Living Inc., 3,450 %, 27 févr. 2026	1 500	1 500	1 501	
Sienna Senior Living Inc., 2,820 %, 31 mars 2027	1 000	1 000	989	
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,192 %, 11 juin 2027	1 100	1 165	1 094	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,323 %, 1 ^{er} févr. 2030	4 000	4 047	4 068	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,616 %, 1 ^{er} févr. 2032	1 400	1 400	1 421	
Stantec Inc., 2,048 %, 8 oct. 2027	1 400	1 400	1 365	
Stantec Inc., 5,393 %, 27 juin 2030	1 200	1 200	1 276	
Stantec Inc., 4,374 %, 10 juin 2032	300	300	301	
Stella-Jones Inc., 4,312 %, 1 ^{er} oct. 2031	4 300	4 291	4 311	
Stonlasec8 Indigenous Investments LP, 5,168 %, 6 juill. 2055	750	750	763	
Financière Sun Life inc., 2,460 %, 18 nov. 2031	2 500	2 499	2 478	
Financière Sun Life inc., 3,150 %, 18 nov. 2036	7 500	7 117	7 202	
Financière Sun Life inc., 5,400 %, 29 mai 2042	2 000	1 998	2 136	
Suncor Énergie Inc., 3,950 %, 4 mars 2051	3 800	3 713	3 144	
TELUS Corp., 2,750 %, 8 juill. 2026	2 250	2 247	2 242	
TELUS Corp., 3,625 %, 1 ^{er} mars 2028	2 650	2 622	2 669	
TELUS Corp., 4,800 %, 15 déc. 2028	3 000	2 997	3 125	
TELUS Corp., 3,300 %, 2 mai 2029	3 000	3 007	2 975	
TELUS Corp., 3,150 %, 19 févr. 2030	2 100	2 007	2 049	
TELUS Corp., 2,050 %, 7 oct. 2030	4 500	4 300	4 149	
TELUS Corp., 4,950 %, 18 févr. 2031	3 500	3 490	3 662	
TELUS Corp., 4,950 %, 28 mars 2033	6 900	6 814	7 171	
TELUS Corp., 4,400 %, 1 ^{er} avr. 2043	7 900	7 361	7 230	
TELUS Corp., 4,700 %, 6 mars 2048	700	710	655	
TELUS Corp., 3,950 %, 16 févr. 2050	3 000	3 228	2 525	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	3 250	3 250	3 225	
Teranet Holdings LP, 4,641 %, 7 mars 2032	4 000	4 028	4 029	



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Toronto Hydro Corp., 3,550 %, 28 juill. 2045	2 300	1 959	1 978	
La Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janv. 2027	1 000	922	989	
La Banque Toronto-Dominion, 4,210 %, 1 ^{er} juin 2027	4 000	4 000	4 077	
La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21 oct. 2027	2 800	2 800	2 932	
La Banque Toronto-Dominion, 4,477 %, 18 janv. 2028	1 000	998	1 030	
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 8 mars 2028	10 000	9 065	9 711	
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 8 sept. 2028	3 200	3 187	3 403	
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11 sept. 2028	6 150	5 955	5 934	
La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 8 janv. 2029	2 500	2 393	2 603	
La Banque Toronto-Dominion, 3,842 %, 29 mai 2031	2 200	2 200	2 212	
La Banque Toronto-Dominion, 4,002 %, 31 oct. 2030	5 000	5 047	5 081	
La Banque Toronto-Dominion, 3,060 %, 26 janv. 2032	2 250	2 237	2 242	
La Banque Toronto-Dominion, 5,177 %, 9 avr. 2034	5 000	5 000	5 225	
La Banque Toronto-Dominion, 4,231 %, 1 ^{er} févr. 2035	5 800	5 821	5 848	
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25 janv. 2028	1 500	1 500	1 455	
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12 févr. 2029	1 000	1 000	966	
Toyota Credit Canada Inc., 4,460 %, 19 mars 2029	1 600	1 600	1 657	
Toyota Credit Canada Inc., 4,440 %, 27 juin 2029	1 000	1 041	1 036	
Toyota Credit Canada Inc., 3,730 %, 2 oct. 2029	1 000	1 000	1 008	
Toyota Credit Canada Inc., 3,740 %, 21 mai 2030	900	900	905	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,650 %, 20 juin 2029	4 200	4 829	4 448	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,000 %, 18 sept. 2029	4 750	4 828	4 659	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	4 000	3 998	4 263	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,575 %, 20 févr. 2035	2 000	2 000	2 006	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,350 %, 6 juin 2046	1 200	1 077	1 078	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,330 %, 16 sept. 2047	5 000	5 353	4 464	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,180 %, 3 juill. 2048	1 884	2 002	1 640	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,340 %, 15 oct. 2049	4 500	4 804	3 999	
TransCanada Trust, 4,650 %, 18 mai 2077	1 200	1 126	1 199	
Ventas Canada Finance Ltd., 2,450 %, 4 janv. 2027	2 500	2 495	2 470	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	2 000	2 000	2 092	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,100 %, 5 mars 2029	2 000	1 998	2 088	
Vidéotron Itée, 3,625 %, 15 juin 2028	2 700	2 458	2 703	
Vidéotron Itée, 4,650 %, 15 juill. 2029	3 400	3 398	3 518	
Vidéotron Itée, 3,125 %, 15 janv. 2031	3 000	2 415	2 873	
Vidéotron Itée, 5,000 %, 15 juill. 2034	2 500	2 525	2 576	
Crédit VW Canada Inc., 5,750 %, 21 sept. 2026	1 600	1 600	1 646	
Crédit VW Canada Inc., 4,210 %, 19 août 2027	2 500	2 499	2 534	
Crédit VW Canada Inc., 5,860 %, 15 nov. 2027	1 000	1 000	1 052	
Crédit VW Canada Inc., 4,250 %, 18 févr. 2028	6 850	6 864	6 952	
Crédit VW Canada Inc., 4,420 %, 20 août 2029	4 000	4 028	4 076	
Crédit VW Canada Inc., 4,490 %, 19 nov. 2029	950	950	970	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	4 500	5 074	4 781	
Whitecap Resources Inc., 3,761 %, 19 juin 2028	1 000	1 000	1 004	
Whitecap Resources Inc., 4,968 %, 21 juin 2029	1 500	1 500	1 561	
Whitecap Resources Inc., 4,382 %, 1 ^{er} nov. 2029	1 800	1 800	1 835	
Whitecap Resources Inc., 5,503 %, 21 juin 2034	1 650	1 650	1 737	
Groupe WSP Global Inc., 2,408 %, 19 avr. 2028	1 500	1 436	1 467	
Groupe WSP Global Inc., 4,120 %, 12 sept. 2029	1 000	1 000	1 020	
Groupe WSP Global Inc., 4,754 %, 12 sept. 2034	3 100	3 117	3 156	
		1 349 443	1 347 826	93,7
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2055	12 000	10 455	10 197	
		10 455	10 197	0,7
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		1 359 898	1 358 023	94,4



Le 30 juin 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES				
BNP Paribas S.A., 2,538 %, 13 juill. 2029	2 300	2 300	2 230	
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES		2 300	2 230	0,1
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
Athene Global Funding, 4,091 %, 23 mai 2030	2 800	2 800	2 821	
CBRE Services Inc., 5,500 %, 15 juin 2035, USD	1 000	1 375	1 371	
Citigroup Inc., 4,550 %, 3 juin 2035	2 200	2 200	2 216	
Lehman Brothers Holdings Inc., 4,730 %, 1 ^{er} juin 2011	2 500	1 277	4	
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,670 %, 12 juin 2035	3 650	3 648	3 703	
T-Mobile USA Inc., 4,700 %, 15 janv. 2035, USD	1 000	1 354	1 320	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,250 %, 15 nov. 2034, USD	7 400	10 316	10 113	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		22 970	21 548	1,5
TOTAL DES OBLIGATIONS		1 385 168	1 381 801	96,0
PLACEMENTS À COURT TERME[†]		16 633	16 633	1,2
TOTAL DES PLACEMENTS		1 434 442	1 432 305	99,6
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		—	447	—
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		—	(49)	—
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 434 442	1 432 703	99,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			5 070	0,4
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 437 773	100,0

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 298 CAD, vente 209 USD à 1,3616	2 juill. 2025	13
Achat 17 CAD, vente 12 USD à 1,3616	2 juill. 2025	—
Achat 124 CAD, vente 90 USD à 1,3616	2 juill. 2025	1
Achat 47 CAD, vente 33 USD à 1,3613	7 juill. 2025	2
Achat 59 CAD, vente 41 USD à 1,3613	7 juill. 2025	2
Achat 29 CAD, vente 20 USD à 1,3613	7 juill. 2025	1
Achat 13 364 CAD, vente 9 568 USD à 1,3604	18 juill. 2025	349
Achat 69 CAD, vente 50 USD à 1,3604	18 juill. 2025	—
Achat 94 CAD, vente 67 USD à 1,3601	22 juill. 2025	2
Achat 691 CAD, vente 500 USD à 1,3599	25 juill. 2025	10
Achat 1 235 CAD, vente 895 USD à 1,3594	30 juill. 2025	19
Achat 607 CAD, vente 440 USD à 1,3594	30 juill. 2025	9
Achat 117 CAD, vente 85 USD à 1,3594	31 juill. 2025	1
Achat 58 CAD, vente 42 USD à 1,3591	6 août 2025	1
Achat 1 376 CAD, vente 1 000 USD à 1,3590	7 août 2025	16
Achat 362 CAD, vente 263 USD à 1,3590	7 août 2025	4
Achat 187 CAD, vente 134 USD à 1,3583	19 août 2025	4
Achat 274 CAD, vente 200 USD à 1,3578	27 août 2025	2
Achat 17 CAD, vente 12 USD à 1,3574	2 sept. 2025	—
Achat 60 CAD, vente 44 USD à 1,3570	8 sept. 2025	—
Achat 40 CAD, vente 29 USD à 1,3565	15 sept. 2025	—
Achat 1 787 CAD, vente 1 311 USD à 1,3565	16 sept. 2025	8
Achat 96 CAD, vente 70 USD à 1,3556	29 sept. 2025	1
Achat 35 CAD, vente 25 USD à 1,3555	1 ^{er} oct. 2025	—
Achat 21 CAD, vente 15 USD à 1,3554	2 oct. 2025	—
Achat 1 462 CAD, vente 1 077 USD à 1,3551	7 oct. 2025	2

447

ANNEXE A (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 311 USD, vente 433 CAD à 1,3616	2 juill. 2025	(9)
Achat 12 USD, vente 17 CAD à 1,3613	7 juill. 2025	—
Achat 10 USD, vente 14 CAD à 1,3607	15 juill. 2025	—
Achat 3 200 USD, vente 4 384 CAD à 1,3572	4 sept. 2025	(40)
Achat 60 CAD, vente 44 USD à 1,3561	22 sept. 2025	—
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		(49)
		398

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 2,62 % à 2,66 % et viennent à échéance entre le 2 juillet 2025 et le 10 septembre 2025.



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 432 305 \$	1 292 005 \$
Trésorerie	2 999	233
Montant à recevoir de courtiers	—	73
Souscriptions à recevoir	1 027	756
Gain latent sur les contrats de change	447	—
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	14 733	13 379
TOTAL DE L'ACTIF	1 451 511	1 306 446
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	8 343	1
Rachats à payer	1 665	235
Perte latente sur les contrats de change	49	277
Distributions à payer	3 633	—
Créditeurs et charges à payer	48	37
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	13 738	550
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 437 773 \$	1 305 896 \$
Placements, au coût	1 434 442 \$	1 296 158 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	17 817 \$	11 305 \$
SÉRIE D	273 \$	283 \$
SÉRIE F	10 752 \$	11 533 \$
SÉRIE O	1 408 931 \$	1 282 775 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	10,65 \$	10,64 \$
SÉRIE D	10,65 \$	10,64 \$
SÉRIE F	10,64 \$	10,63 \$
SÉRIE O	10,59 \$	10,59 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	633 \$	301 \$
Intérêts à distribuer	29 208	23 089
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	324	(12)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	45	(6 059)
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	2 691	1 456
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	32 901	18 775
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	58	51
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(76)	(21)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(18)	30
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	32 883	18 805
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	84	42
Frais d'administration	145	114
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	1
TPS/TVH	26	18
Coûts de transactions	28	41
TOTAL DES CHARGES	284	216
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	32 599 \$	18 589 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE A	247 \$	91 \$
SÉRIE D	6 \$	4 \$
SÉRIE F	241 \$	95 \$
SÉRIE O	32 105 \$	18 399 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,19 \$	0,21 \$
SÉRIE D	0,21 \$	0,27 \$
SÉRIE F	0,24 \$	0,09 \$
SÉRIE O	0,25 \$	0,17 \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)
Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	32 599 \$	18 589 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(45)	6 059
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(2 691)	(1 456)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 354)	(1 040)
Augmentation (diminution) des créditeurs	11	4
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Amortissement des primes et des escomptes	(203)	(193)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Coût des placements acquis*	(1 091 675)	(1 034 598)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	962 054	941 359
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(101 304)	(71 276)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	231 266	197 169
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(109 057)	(109 864)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(18 139)	(15 988)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	104 070 \$	71 317 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	2 766	41
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	233	233
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	2 999 \$	274 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	27 708 \$	21 876 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{††}	573 \$	282 \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	Série A		Série D		Série F	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	11 305 \$	2 032 \$	283 \$	44 \$	11 533 \$	12 280 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA						
VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	247	91	6	4	241	95
Frais de rachat anticipé	—	—	—	—	—	—
Produit de l'émission de parts rachetables	10 161	5 943	38	105	2 990	4 132
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	242	75	5	3	127	89
Rachat de parts rachetables	(3 890)	(635)	(54)	—	(3 925)	(5 377)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	6 513	5 383	(11)	108	(808)	(1 156)
Distributions tirées du revenu net	(248)	(78)	(5)	(3)	(214)	(213)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(248)	(78)	(5)	(3)	(214)	(213)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	6 512	5 396	(10)	109	(781)	(1 274)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	17 817 \$	7 428 \$	273 \$	153 \$	10 752 \$	11 006 \$

	Série O		Total	
	2025	2024	2025	2024
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 282 775 \$	1 052 320 \$	1 305 896 \$	1 066 676 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA				
VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	32 105	18 399	32 599	18 589
Frais de rachat anticipé	—	—	—	—
Produit de l'émission de parts rachetables	220 989	200 446	234 178	210 626
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	9 520	5 523	9 894	5 690
Rachat de parts rachetables	(105 259)	(107 860)	(113 128)	(113 872)
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS				
SUR LES PARTS RACHETABLES	125 250	98 109	130 944	102 444
Distributions tirées du revenu net	(31 199)	(24 148)	(31 666)	(24 442)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX				
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(31 199)	(24 148)	(31 666)	(24 442)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	126 156	92 360	131 877	96 591
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 408 931 \$	1 144 680 \$	1 437 773 \$	1 163 267 \$



Le 30 juin 2025

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un rendement à long terme qui s'appuie principalement sur un revenu d'intérêts et sur une croissance modérée du capital.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2025	31 décembre 2024
AAA	1,2	2,1
AA	16,4	15,9
A	21,8	23,6
BBB	60,2	57,9
BB	0,4	0,5
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2025	31 décembre 2024
Obligations de sociétés	95,3	94,8
Actions privilégiées	2,4	1,4
Obligations fédérales	0,7	1,5
Trésorerie/Autres	1,6	2,3
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2025	31 décembre 2024
Moins de un an	1,6	2,5
1 an à 5 ans	43,8	43,6
5 ans à 10 ans	28,1	26,9
Plus de 10 ans	26,5	27,0
Total	100,0	100,0

En date du 30 juin 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5,6 % (5,6 % au 31 décembre 2024). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2025 et du 31 décembre 2024.

30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	30 072	3 799	–	33 871
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	1 381 801	–	1 381 801
Placements à court terme	–	16 633	–	16 633
Instruments dérivés – actifs	–	447	–	447
Instruments dérivés – passifs	–	(49)	–	(49)
Total des instruments financiers	30 072	1 402 631	–	1 432 703
% du total du portefeuille	2,1	97,9	–	100,0

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	13 891	3 821	–	17 712
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	1 258 124	–	1 258 124
Placements à court terme	–	16 169	–	16 169
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	(277)	–	(277)
Total des instruments financiers	13 891	1 277 837	–	1 291 728
% du total du portefeuille	1,1	98,9	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.



Le 30 juin 2025

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,55 %	0,05 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Nombre de parts détenues		
Série A	109	108
Série D	111	109
Valeur des parts	2	2

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2024

Pertes en capital	59 171
Pertes autres qu'en capital	—

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Un résumé des parts achetées et rachetées à la valeur liquidative par part au cours de la période est présenté ci-après.

	30 juin 2025	30 juin 2024
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	1 062	197
Nombre de parts émises	954	582
Nombre de parts réinvesties	23	7
Nombre de parts rachetées	(366)	(62)
Nombre de parts à la clôture	1 673	724

	30 juin 2025	30 juin 2024
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	27	4
Nombre de parts émises	3	11
Nombre de parts réinvesties	1	—
Nombre de parts rachetées	(5)	—
Nombre de parts à la clôture	26	15

Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	1 085	1 191
Nombre de parts émises	281	403
Nombre de parts réinvesties	12	9
Nombre de parts rachetées	(368)	(529)
Nombre de parts à la clôture	1 010	1 074

Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	121 154	102 535
Nombre de parts émises	20 879	19 701
Nombre de parts réinvesties	896	545
Nombre de parts rachetées	(9 947)	(10 597)
Nombre de parts à la clôture	132 982	112 184

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	28	100	41	100
Commissions des courtiers liés*	2	7	—	—
Ententes sur les commissions [†]	—	—	—	—

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

[†] Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2025	30 juin 2024
Juste valeur des titres prêtés	155 149	90 930
Juste valeur de la garantie reçue	158 252	92 748



Le 30 juin 2025

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2025		30 juin 2024	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	72	100	64	100
RBC SI (payé)	(14)	(20)	(13)	(20)
Impôt retenu à la source	—	—	—	—
Revenu du fonds	58	80	51	80

**Compensation des actifs et des passifs financiers
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2025	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	447	(49)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	—	—
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	447	(49)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(9)	9
Montant donné (reçu) en garantie	—	—
Montant net	438	(40)

31 décembre 2024	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	—	(277)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	—	—
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	—	(277)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	—	—
Montant donné (reçu) en garantie	—	—
Montant net	—	(277)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 août 2025.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série PZ, de série PTZ, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série PZ et de série PTZ ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le premier jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre trésorerie à un prix de rachat par part correspondant au montant le moins élevé entre i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part à la

Le 30 juin 2025

date de prise d'effet du rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	Série FNB	RUMG
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC	Série FNB	RLST
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds d'actions mondiales de sociétés à grande capitalisation RBC	Série FNB	RGLE
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024, sauf pour les fonds établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 30 juin de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie

Le 30 juin 2025

du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le 30 juin 2025

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière et la variation en glissement annuel de ces soldes est comptabilisée comme « Augmentation/diminution des débiteurs » ou « Augmentation/diminution des créditeurs » dans le tableau des flux de trésorerie, selon le cas.

Le 30 juin 2025

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Le 30 juin 2025

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net

sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable

Le 30 juin 2025

aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	KZT – Tenge kazakh
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	PYG – Guaraní paraguayen
EGP – Livre égyptienne	RON – Leu roumain
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
JPY – Yen japonais	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une

analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent

Le 30 juin 2025

ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme

de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose un fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. Par ailleurs, lorsqu'un fonds procède à une vente à découvert, il doit emprunter des titres afin de pouvoir effectuer cette vente. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. En outre, les emprunts de titres engendrent des frais d'emprunt. Ces frais pourraient augmenter au cours de la période d'emprunt, alourdissant ainsi les charges liées à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement,

l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujéti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le

Le 30 juin 2025

« revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujéti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

Les fonds peuvent être assujétis à des retenues d'impôt prélevées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces revenus ou ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes, ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital, sont comptabilisées à titre de charge dans l'état du résultat global. Le passif au titre des retenues d'impôt sur les gains en capital est inscrit au poste « Créditeurs et charges à payer » dans l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement du montant réel de l'impôt à payer.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit

ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas,

Le 30 juin 2025

assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite
capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à
petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)
(pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations
Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le
sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie
du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay

Fonds d'obligations souveraines mondiales
BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada)
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada)
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé
BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents
BlueBay (Canada)

Le 30 juin 2025

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions européennes RBC

Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC

Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds de dividendes de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC

Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds indiciel d'actions internationales RBC

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

Fonds d'actions Inde RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 30 juin 2025

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Nouvelles normes IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.